



PIÂN
PIÂNE

100, chemin de l'épine
76430 Saint Vigor d'Ymonville
SIRET: 44948263700013 - APE: 9499 Z
tel : 09.62.18.25.82
Courriel : pian.piane@laposte.net
www.pian-piane.fr

MEMO POUR LE CONFORT DES ENFANTS ET DES PARENTS

REPAS (à fournir)

Nous sommes équipés pour les réchauffer. - Les étiqueter au nom de l'enfant
Prévoir un goûter pour le matin et l'après-midi, une petite bouteille d'eau **ou** une gourde
1 serviette de table

EQUIPEMENT

Vêtements qui ne craignent rien, adaptés à la saison. MERCI de les **étiqueter**
Hiver : Gants, bonnet, écharpe...

Printemps, Eté, Automne : casquette, crème solaire... vêtement pour la pluie (type K-Way)

- 1 paire de bottes (inscrire le nom à l'intérieur)
- 1 paire de **chaussures fermées** (type randonnée, si possible)
- 1 paire de chaussons **ou** chaussures propres pour l'intérieur
- 2 paires de chaussettes
- 1 change complet, mouchoirs

Les enfants pourront laisser leurs affaires sur place. Prévoir si possible un sac à dos...

DOCUMENTS NECESSAIRES (obligatoire le 1^{er} jour de l'accueil) A compléter

Fiche sanitaire de liaison ET Autorisation de sortie

TARIF (forfait semaine)

Pour les particuliers

65€ ; 75€ ou 85€ selon quotient familial + adhésion associative annuelle valable pour la famille
27 € (membre adhérent) **ou** 10€ (membre usager), à votre convenance.

Merci de nous communiquer votre attestation de quotient **CAF** pour définir le tarif.

Nous acceptons les bons temps libre (CAF), les chèques vacances. Certains comités d'entreprise participent également... Si vous êtes aidés, le tarif de base est 85 € - l'aide.

Pour les structures :

85€ + cotisation annuelle 27€ (membre adhérent)

L'inscription sera **définitive** à réception du règlement. Nous déposons les chèques 10 jours avant l'accueil.

Toute semaine est due et ne pourra faire l'objet de demande de remboursement ou de report (si l'enfant est absent pour raison personnelle non grave).

En cas d'évènements particuliers, maladie et/ou hospitalisation de l'enfant, évènement familial grave (maladie, hospitalisation), les jours pourront être annulés uniquement sur présentation d'un certificat médical **ou** reportés sur une autre période. Le premier jour restera dû (jour de carence).

HORAIRES

Temps d'accueil : 8h à 9h et 17h à 18h **maximum**

Activités : 9h à 17h

TRAJET

Prenez bien la direction **SANDOUVILLE**, chemin de la Masse

L'accueil se fait dans le respect des règles sanitaires en vigueur : lavage régulier des mains et veille sanitaire actualisée (M A J 14/03/2022)